

## RETRAIT DES DIPLOMES ET CERTIFICATS

### ▪ DIPLOMES ET CERTIFICATS CONCERNES :

| Formation                                       | Diplôme ou certificat   |
|---|---|
| TERMINALE STMG                                  | Diplôme du Baccalauréat - Session 2020  |
|   | Certificat de fin d'études secondaires (CFETS) du BAC - Session 2020 (pour les candidats <u>ajournés au bac</u> qui ont obtenu une note moyenne au moins égale à 08 sur 20).  |
| FORMATIONS PROFESSIONNELLES GA ET SPVL          | Diplôme du Baccalauréat - Session 2020  |
|   | Livrets CAP : Agent de prévention et médiation (SPVL) - Session 2020<br>Livrets BEP : Métiers des services administratifs (GA) - Session 2020   |
| BTS ( <u>hors GRETA</u> )                       | Diplôme du BTS - Session 2020   |
|   | Attestation d'épreuve facultative pour les candidats concernés - Session 2020   |
|   | Attestation du parcours de formation en section de technicien supérieur EUROPASS * uniquement pour les lauréats des BTS :<br>- Support à l'action managériale (ou Assistant de manager)<br>- Commerce international |
| BTS du <u>GRETA</u> : BTS GPME, BTS MUC, BTS CG | <i>Voir paragraphe spécifique en <u>page 2</u>.</i>   |

\* Les attestations EUROPASS des sessions suivantes sont disponibles :

- ⚠ - sessions 2015 à 2019 : retrait sur présentation du relevé de notes du BTS ou du diplôme (obligatoire) ;  
- session 2020.

### ▪ MODALITES DE RETRAIT :

➤ **OU ?**

Au secrétariat du lycée :

| Adresse  |   |
|--|---|
| <b>Anciens élèves du <u>pôle technologique</u> :</b><br>4 rue Schoch<br>67000 STRASBOURG | <b>Anciens élèves du <u>pôle professionnel</u> :</b><br>3 quai Charles Frey<br>67000 STRASBOURG |

➤ **QUAND ?**

| Secrétariat du <u>pôle technologique</u> :                  | Secrétariat du <u>pôle professionnel</u> :   |
|---|--|
| Du <u>lundi au vendredi de 9h à 11h et de 13h30 à 16h</u> . | Du <u>lundi au vendredi de 9h à 11h et de 13h30 à 16h</u> sauf <u>jeudi après-midi (fermé)</u> |

**Attention :** en période de congé scolaire, ou de confinement, le secrétariat est susceptible d'être fermé au public. Merci de vous renseigner auprès du lycée avant tout déplacement (tél. : 03/88/45/54/54).

## > COMMENT ?

Le lauréat se présente au secrétariat muni **d'une pièce d'identité officielle** (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour).

S'il ne peut se déplacer lui-même, deux possibilités s'offrent à lui :

### **1. Retrait par procuration :**

Le lauréat établit une procuration à une personne de son choix. Cette personne se présentera au lycée, munie de sa propre pièce d'identité, de la procuration du lauréat (datée et signée) et d'une photocopie de la pièce d'identité du lauréat.

### **2. Envoi par voie postale :**

Le lauréat adresse un courrier de demande de diplôme à l'établissement et joint à celui-ci :

- une photocopie de sa pièce d'identité ;
- une enveloppe cartonnée format A4 **libellée au nom et à l'adresse où sera envoyé le diplôme et affranchie au tarif recommandé R1 sans accusé de réception actuellement en vigueur pour un envoi de 100g** (cette enveloppe servira à l'envoi du diplôme) ;
- un imprimé de recommandé sans accusé de réception (disponible à La Poste).

## ▪ **DIPLOMES DES SESSIONS PRECEDENTES :**

Les diplômes des sessions précédentes, qui n'ont pas été retirés au lycée, ont été renvoyés au **Rectorat de Strasbourg**.

Les modalités de retrait des diplômes au Rectorat sont précisées sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.ac-strasbourg.fr/examens-concours/retrait-de-diplome-perde-de-diplome-releve-de-note/>.

## ▪ **BTS DU GRETA : BTS GPME, BTS MUC ET BTS CG**

Les **lauréats des BTS GPME, BTS MUC et BTS CG du Greta** devront **retirer leur diplôme auprès du Greta Strasbourg Europe**.

Référente Greta : Mme Isabelle GROSSE, conseillère formation continue

Tél. : 03/88/25/27/66

Courriel : [contact@strasbourg.greta.fr](mailto:contact@strasbourg.greta.fr)

Adresse : Espace Tertiaire

Lycée Jean Geiler – Annexe C

21 rue Bateliers

67000 STRASBOURG.

Mise à jour : 30/11/2020